
CONSEIL SYNDICAL du 19 décembre 2022

Rapport n°20221219 - 13

Objet : Budget Primitif exercice 2023

Mesdames, Messieurs,

Le projet de budget primitif 2023 s'inscrit dans la dynamique de développement de notre collectivité, issue des objectifs stratégiques établis lors du DOB (débat d'orientation budgétaire), de l'approbation, lors du présent Conseil des différents des tarifs fixés pour l'ensemble des compétences exercées par notre collectivité à et du contexte particulièrement haussier des dépenses de fonctionnement de l'énergie et des fournitures et services.

Sur ces bases, notre collectivité continue d'investir fortement sur l'ensemble des Commissions Territoriales et apporte le même niveau de service partout sur nos territoires tout en maîtrisant les coûts de fonctionnement.

Le budget primitif qui vous est présenté prend en compte deux grands axes définis dans le Document d'Orientations Budgétaires :

- **Structurer et adapter l'organisation et les budgets pour maintenir un bon niveau d'autofinancement**
- **Poursuivre les investissements**

1. Structurer et adapter l'organisation et les budgets pour maintenir un bon niveau d'autofinancement

La convergence vers les tarifs uniques de l'eau et de l'assainissement collectif est le point central de 2022 suite à la démarche initiée en 2017. Ce travail permet d'amortir les hausses de frais communs et de frais liés au fonctionnement des ouvrages, tels que l'électricité et les produits de traitement eau et assainissement en faisant jouer la solidarité entre les usagers de Réseau31. L'année 2023 sera cependant une année de tension budgétaire. Toutefois, les projets de modernisation se poursuivent avec la poursuite de la mensualisation des factures, la poursuite des interventions 24h/24, la poursuite du développement de nos outils numériques, la formation et la qualification du personnel pour maintenir les ouvrages aux normes.

En matière de Ressources Humaines, les principaux projets mis en œuvre au cours de l'année 2022 (RIFSEEP, temps de travail et lignes directrices de gestion) seront pleinement appliqués et pris en compte dans le cadre du budget 2023.

Le rattrapage des amortissements se poursuivra en 2023 avec désormais une bonne connaissance du patrimoine de Réseau31.

La gestion active de la dette permet d'avoir une composition de l'ordre de 98 % d'emprunt avec un risque faible et seulement 0.2 % avec un risque élevé.

2. Poursuite des investissements

La nécessité d'une structure comme Réseau31 est de maintenir un investissement à niveau, aussi bien pour la réhabilitation que pour la création de nouveaux ouvrages. L'indispensable relation entre l'équilibre de la section de fonctionnement et les marges de manœuvre pour avoir une épargne nette positive et conséquente permettant de laisser une part belle à l'investissement, a été le principal objectif pour 2023, car les charges de fonctionnement ont augmenté fortement. Il en résulte un maintien des

opérations d'investissement, financées par une part plus conséquente de l'emprunt et par une augmentation des tarifs permettant de libérer de l'autofinancement. En conséquence, pour 2023, le programme d'investissement et notamment son chapitre 23 s'appuie sur la programmation déjà établie pour l'assainissement et celle à venir pour l'eau potable. Il est également prévu la création, pour les ouvrages les plus consommateurs en énergie, d'équipements afin de limiter la dépense énergétique (autoconsommation, adaptation du fonctionnement ...).

STRUCTURE GENERALE DU BUDGET – ELEMENTS SIGNIFICATIFS

a. Structure comptable :

Le Budget du SMEA₃₁ comporte deux parties distinctes :

- le Budget Principal relevant de la nomenclature comptable M57,
- les Budgets Annexes Eau Potable, Assainissement Collectif et Assainissement Non Collectif établis selon la nomenclature M49 et le Budget Annexe Micro-Centrale relevant de l'instruction comptable M4.

Le Budget Principal M57 regroupe les compétences :

- D1 Eaux Pluviales et ruissellement,
- D2 Approvisionnement en eau et réseau hydrauliques
- D3 GEMAPI
- D4 Autres compétences liées au grand cycle de l'eau
- les frais de personnel et les frais communs correspondant aux dépenses de fonctionnement et de personnel liées à l'activité générale du SMEA₃₁.

Le Budget Annexe Eau Potable M49 regroupe les compétences :

- A1 Production,
- A2 Transport et Stockage,
- A3 Distribution.

Le Budget annexe Assainissement Collectif M49 regroupe les compétences :

- B1 Collecte,
- B2 Transport,
- B3 Traitement (y compris l'élimination des boues).
- Les frais communs de gestion correspondant aux dépenses de fonctionnement liées à l'activité des autres budgets annexes.

Le Budget Annexe Assainissement Non Collectif M49 intègre toutes les activités du SMEA₃₁ pour la gestion du parc de 35 000 installations autonomes identifiées à ce jour.

Ces budgets annexes intègrent les activités du SMEA₃₁ pour les compétences transférées par les adhérents et ils intègrent également les dépenses et recettes issues des contrats ou les prestations pour des membres du SMEA₃₁ pour des compétences non transférées.

Le Budget Annexe de la Micro-Centrale, construite sur les ouvrages du Canal de Saint-Martory à la hauteur de la commune de Mondavezan, afin de produire de l'électricité, isole, d'un point de vue comptable, cette activité.

b. Répartition des charges communes entre les budgets :

Les frais de personnel ainsi que les frais de gestion sont répartis entre les tous les budgets. Déduction faite des personnels affectés directement à un budget et à un ouvrage. Pour rappel, les règles de répartition :

- Les frais de personnel : répartition selon les clés ci-dessous
- Les frais de véhicules : répartition en fonction de l'utilisation des véhicules.
- Les fournitures en stock : répartition au réel en fonction de l'utilisation des stocks.
- Service général d'exploitation : répartition au réel des interventions.
- Le reste constitue les frais généraux et sont répartis selon le même pourcentage par budget (selon clé ci-dessous)

REPARTITION FP MUTUALISES PAR BUDGET		
01	Budget principal	18,5%
	Eaux pluviales	1,0%
	Eau brute	1,0%
	Irrigation - CD31	14,5%
	Irrigation (hors CD31)	1,0%
	Organisme Unique	1,0%
66	Eau	40,2%
67	Assainissement	39,8%
68	ANC	1,0%
21	Micro-centrale	0,5%
Total		100,0%

1. Budget principal

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 23 691 320.00 €.

Le budget d'investissement s'équilibre à 6 814 875.00 €.

2. Budget eau potable

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 27 556 376.00 €.

Le budget d'investissement s'équilibre à 15 248 186.00 €.

3. Budget assainissement collectif

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 30 875 130.00 €.

Le budget d'investissement s'équilibre à 23 813 462.00 €.

4. Budget assainissement non collectif

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 688 442.00 €.

Le budget d'investissement s'équilibre à 15 700.00 €.

5. Budget Micro-Centrale

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 202 136.00 €.

Le budget d'investissement s'équilibre à 2 440 000.00 €.

Tel se présente dans son ensemble le projet de budget primitif 2023 sur lequel il appartient au Conseil Syndical de bien vouloir en délibérer.



Sébastien VINCINI

Président

Annexe(s) : budget primitif par chapitre et par budget

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	2 521 772,00	0,00	2 509 291,00	0,00	2 509 291,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	18 031 191,00	0,00	19 072 054,00	0,00	19 072 054,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	916 254,00	0,00	268 184,00	0,00	268 184,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		21 469 217,00	0,00	21 849 529,00	0,00	21 849 529,00
66	Charges financières	134 400,00	0,00	97 900,00	0,00	97 900,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00	3 837,00	0,00	3 837,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	68 232,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		21 676 849,00	0,00	21 951 266,00	0,00	21 951 266,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	2 137 442,00		1 740 054,00	0,00	1 740 054,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 137 442,00		1 740 054,00	0,00	1 740 054,00

TOTAL	23 814 291,00	0,00	23 691 320,00	0,00	23 691 320,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	23 691 320,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	145 000,00	0,00	190 000,00	0,00	190 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	18 755 304,00	0,00	20 358 073,00	0,00	20 358 073,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	4 027 471,00	0,00	2 539 920,00	0,00	2 539 920,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	231 012,00	0,00	204 242,00	0,00	204 242,00
Total des recettes de gestion courante		23 158 787,00	0,00	23 292 235,00	0,00	23 292 235,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	4 515,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	200 989,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		23 364 291,00	0,00	23 292 235,00	0,00	23 292 235,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	450 000,00		399 085,00	0,00	399 085,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		450 000,00		399 085,00	0,00	399 085,00

TOTAL	23 814 291,00	0,00	23 691 320,00	0,00	23 691 320,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	23 691 320,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 340 969,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	518 500,00	0,00	324 500,00	0,00	324 500,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	700 070,00	0,00	492 000,00	0,00	492 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	5 359 100,00	0,00	5 169 090,00	0,00	5 169 090,00
Total des dépenses d'équipement		6 577 670,00	0,00	5 985 590,00	0,00	5 985 590,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	133 000,00	0,00	190 200,00	0,00	190 200,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
Total des dépenses financières		173 000,00	0,00	230 200,00	0,00	230 200,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		6 750 670,00	0,00	6 215 790,00	0,00	6 215 790,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	450 000,00		399 085,00	0,00	399 085,00
041	Opérations patrimoniales (7)	200 000,00		200 000,00	0,00	200 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		650 000,00		599 085,00	0,00	599 085,00

TOTAL	7 400 670,00	0,00	6 814 875,00	0,00	6 814 875,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 814 875,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	3 304 094,00	0,00	2 362 800,00	0,00	2 362 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 020 260,00	0,00	2 054 827,00	0,00	2 054 827,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 324 354,00	0,00	4 417 627,00	0,00	4 417 627,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	698 874,00	0,00	432 194,00	0,00	432 194,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	40 000,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		738 874,00	0,00	457 194,00	0,00	457 194,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		5 063 228,00	0,00	4 874 821,00	0,00	4 874 821,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	2 137 442,00		1 740 054,00	0,00	1 740 054,00
041	Opérations patrimoniales (10)	200 000,00		200 000,00	0,00	200 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 337 442,00		1 940 054,00	0,00	1 940 054,00

TOTAL	7 400 670,00	0,00	6 814 875,00	0,00	6 814 875,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 814 875,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

1 340 969,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 500.00			31 000.00	31 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	84 836.00			37 373.00	37 373.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	47 012.00			22 863.00	22 863.00
	Total des dépenses de gestion des services	139 348.00			91 236.00	91 236.00
66	CHARGES FINANCIERES	15 000.00			30 900.00	30 900.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	154 348.00			122 136.00	122 136.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	157 986.00			63 341.00	63 341.00
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	17 014.00			16 659.00	16 659.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	175 000.00			80 000.00	80 000.00
	TOTAL	329 348.00			202 136.00	202 136.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

202 136.00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,PRESTATIONS DE SERVICES,MARCHANDISES	324 348.00			202 136.00	202 136.00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion des services	324 348.00			202 136.00	202 136.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	324 348.00			202 136.00	202 136.00
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	5 000.00				
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	5 000.00				
	TOTAL	329 348.00			202 136.00	202 136.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

202 136.00

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	80 000.00
--	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				10 000.00	10 000.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	740 000.00			2 350 000.00	2 350 000.00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	740 000.00			2 360 000.00	2 360 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	30 000.00			80 000.00	80 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	30 000.00			80 000.00	80 000.00
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	770 000.00			2 440 000.00	2 440 000.00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	5 000.00				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	5 000.00				
	TOTAL	775 000.00			2 440 000.00	2 440 000.00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 440 000.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	600 000.00			2 360 000.00	2 360 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	600 000.00			2 360 000.00	2 360 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	600 000.00			2 360 000.00	2 360 000.00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)	157 986.00			63 341.00	63 341.00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	17 014.00			16 659.00	16 659.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	175 000.00			80 000.00	80 000.00
	TOTAL	775 000.00			2 440 000.00	2 440 000.00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 440 000.00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	80 000.00

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N. 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 041 194.00			11 496 363.00	11 496 363.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	7 363 712.00			8 319 933.00	8 319 933.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	2 326 668.00			2 004 388.00	2 004 388.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 857 897.00			1 873 955.00	1 873 955.00
	Total des dépenses de gestion des services	21 589 471.00			23 694 639.00	23 694 639.00
66	CHARGES FINANCIERES	291 100.00			306 300.00	306 300.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	158 000.00			35 400.00	35 400.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	22 038 571.00			24 036 339.00	24 036 339.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	341 865.00				
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	2 131 286.00			3 520 037.00	3 520 037.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	2 473 151.00			3 520 037.00	3 520 037.00
	TOTAL	24 511 722.00			27 556 376.00	27 556 376.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

27 556 376.00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N. 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	458 000.00			450 000.00	450 000.00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,PRESTATIONS DE SERVICES,MARCHANDISES	17 062 669.00			20 243 174.00	20 243 174.00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	9 740.00			7 590.00	7 590.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	6 012 000.00			5 912 534.00	5 912 534.00
	Total des recettes de gestion des services	23 542 409.00			26 613 298.00	26 613 298.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 134.00			45 756.00	45 756.00
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	23 544 543.00			26 659 054.00	26 659 054.00
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	967 179.00			897 322.00	897 322.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	967 179.00			897 322.00	897 322.00
	TOTAL	24 511 722.00			27 556 376.00	27 556 376.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

27 556 376.00

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	2 622 715.00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
--	---------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N. 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	204 825.00			290 500.00	290 500.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	570 394.00			1 174 944.00	1 174 944.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	11 426 500.00			11 622 120.00	11 622 120.00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	12 201 719.00			13 087 564.00	13 087 564.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 026 400.00			1 033 300.00	1 033 300.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				30 000.00	30 000.00
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	1 026 400.00			1 063 300.00	1 063 300.00
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	13 228 119.00			14 150 864.00	14 150 864.00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	967 179.00			897 322.00	897 322.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	200 000.00			200 000.00	200 000.00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 167 179.00			1 097 322.00	1 097 322.00
	TOTAL	14 395 298.00			15 248 186.00	15 248 186.00

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 248 186.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N. 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	5 009 330.00			2 917 030.00	2 917 030.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	6 631 907.00			8 536 639.00	8 536 639.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	11 641 237.00			11 453 669.00	11 453 669.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	50 910.00			44 480.00	44 480.00
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	30 000.00			30 000.00	30 000.00
	Total des recettes financières	80 910.00			74 480.00	74 480.00
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	11 722 147.00			11 528 149.00	11 528 149.00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)	341 865.00				
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	2 131 286.00			3 520 037.00	3 520 037.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	200 000.00			200 000.00	200 000.00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 673 151.00			3 720 037.00	3 720 037.00
	TOTAL	14 395 298.00			15 248 186.00	15 248 186.00

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 248 186.00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	2 622 715.00

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N. 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 378 815.00			10 642 881.00	10 642 881.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	6 704 636.00			7 407 646.00	7 407 646.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	2 025 000.00			1 997 860.00	1 997 860.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 025 560.00			939 950.00	939 950.00
	Total des dépenses de gestion des services	20 134 011.00			20 988 337.00	20 988 337.00
66	CHARGES FINANCIERES	1 981 800.00			1 880 200.00	1 880 200.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	220 500.00			202 100.00	202 100.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	22 336 311.00			23 070 637.00	23 070 637.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)					
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	4 201 640.00			7 804 493.00	7 804 493.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	4 201 640.00			7 804 493.00	7 804 493.00
	TOTAL	26 537 951.00			30 875 130.00	30 875 130.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

30 875 130.00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N. 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	5 000.00			5 000.00	5 000.00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,PRESTATIONS DE SERVICES,MARCHANDISES	21 913 645.00			26 413 940.00	26 413 940.00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	699 562.00			620 556.00	620 556.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 039 500.00			1 914 200.00	1 914 200.00
	Total des recettes de gestion des services	24 657 707.00			28 953 696.00	28 953 696.00
76	PRODUITS FINANCIERS	157 750.00			157 750.00	157 750.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	500.00			92 246.00	92 246.00
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	24 815 957.00			29 203 692.00	29 203 692.00
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	1 721 994.00			1 671 438.00	1 671 438.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	1 721 994.00			1 671 438.00	1 671 438.00
	TOTAL	26 537 951.00			30 875 130.00	30 875 130.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

30 875 130.00

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	6 133 055.00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
--	---------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N. 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	344 310.00			274 500.00	274 500.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 682 709.00			2 871 802.00	2 871 802.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	8 880 659.00			14 137 622.00	14 137 622.00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	11 907 678.00			17 283 924.00	17 283 924.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 473 500.00			4 633 100.00	4 633 100.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				30 000.00	30 000.00
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	4 473 500.00			4 663 100.00	4 663 100.00
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	16 381 178.00			21 947 024.00	21 947 024.00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	1 721 994.00			1 671 438.00	1 671 438.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	200 000.00			200 000.00	200 000.00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 921 994.00			1 871 438.00	1 871 438.00
	TOTAL	18 303 172.00			23 818 462.00	23 818 462.00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 23 818 462.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N. 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 652 052.00			3 048 489.00	3 048 489.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	9 969 000.00			12 501 000.00	12 501 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	13 621 052.00			15 549 489.00	15 549 489.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	280 480.00			234 480.00	234 480.00
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				30 000.00	30 000.00
	Total des recettes financières	280 480.00			264 480.00	264 480.00
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	13 901 532.00			15 813 969.00	15 813 969.00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)					
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	4 201 640.00			7 804 493.00	7 804 493.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	200 000.00			200 000.00	200 000.00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 401 640.00			8 004 493.00	8 004 493.00
	TOTAL	18 303 172.00			23 818 462.00	23 818 462.00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 23 818 462.00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	6 133 055.00

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N. 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	344 310.00			274 500.00	274 500.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 682 709.00			2 871 802.00	2 871 802.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	8 880 659.00			14 137 622.00	14 137 622.00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	11 907 678.00			17 283 924.00	17 283 924.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 473 500.00			4 633 100.00	4 633 100.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				30 000.00	30 000.00
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	4 473 500.00			4 663 100.00	4 663 100.00
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	16 381 178.00			21 947 024.00	21 947 024.00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	1 721 994.00			1 671 438.00	1 671 438.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	200 000.00			200 000.00	200 000.00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 921 994.00			1 871 438.00	1 871 438.00
	TOTAL	18 303 172.00			23 818 462.00	23 818 462.00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 23 818 462.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N. 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 652 052.00			3 048 489.00	3 048 489.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	9 969 000.00			12 501 000.00	12 501 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	13 621 052.00			15 549 489.00	15 549 489.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	280 480.00			234 480.00	234 480.00
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				30 000.00	30 000.00
	Total des recettes financières	280 480.00			264 480.00	264 480.00
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	13 901 532.00			15 813 969.00	15 813 969.00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)					
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	4 201 640.00			7 804 493.00	7 804 493.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	200 000.00			200 000.00	200 000.00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 401 640.00			8 004 493.00	8 004 493.00
	TOTAL	18 303 172.00			23 818 462.00	23 818 462.00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 23 818 462.00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	6 133 055.00

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N. 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	21 000.00		11 600.00	11 600.00	11 600.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	569 474.00		602 917.00	602 917.00	602 917.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	47 012.00		45 725.00	45 725.00	45 725.00
	Total des dépenses de gestion des services	637 486.00		660 242.00	660 242.00	660 242.00
66	CHARGES FINANCIERES	5 600.00		9 500.00	9 500.00	9 500.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 000.00		3 000.00	3 000.00	3 000.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	650 086.00		672 742.00	672 742.00	672 742.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	11 800.00		14 200.00	14 200.00	14 200.00
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	1 500.00		1 500.00	1 500.00	1 500.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	13 300.00		15 700.00	15 700.00	15 700.00
	TOTAL	663 386.00		688 442.00	688 442.00	688 442.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

688 442.00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N. 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,PRESTATIONS DE SERVICES,MARCHANDISES	663 386.00		688 442.00	688 442.00	688 442.00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion des services	663 386.00		688 442.00	688 442.00	688 442.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	663 386.00		688 442.00	688 442.00	688 442.00
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation					
	TOTAL	663 386.00		688 442.00	688 442.00	688 442.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

688 442.00

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	15 700.00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
--	------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N. 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	13 300.00		15 700.00	15 700.00	15 700.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	13 300.00		15 700.00	15 700.00	15 700.00
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	13 300.00		15 700.00	15 700.00	15 700.00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	13 300.00		15 700.00	15 700.00	15 700.00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 15 700.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N. 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)	11 800.00		14 200.00	14 200.00	14 200.00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	1 500.00		1 500.00	1 500.00	1 500.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	13 300.00		15 700.00	15 700.00	15 700.00
	TOTAL	13 300.00		15 700.00	15 700.00	15 700.00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 15 700.00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	15 700.00

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.